

## **DCG - L1**

### **UE 1 – INTRODUCTION AU DROIT : 150 HEURES**

#### **1. Introduction générale au droit : 40 heures**

Prolégomènes

Les sources du droit

La preuve des droits

L'organisation judiciaire

Les modes alternatifs de règlement des conflits.

#### **2. Les personnes et les biens : 45 heures**

Les personnes

Les commerçants, personnes physiques

Les autres professionnels de la vie des affaires

Théorie du patrimoine

La propriété

Application particulière de la propriété

L'entreprise en difficulté.

#### **3. L'entreprise et les contrats : 35 heures**

Théorie générale du contrat

Les contrats de l'entreprise.

#### **4. L'entreprise et ses responsabilités : 30 heures**

L'entreprise et la responsabilité délictuelle

L'entreprise et la responsabilité pénale.